



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.I/5
3 juin 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce et du développement
Première session
Genève, 11-15 mai 2009

Rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa première session

Table des matières

	<i>Page</i>
I. CONCLUSIONS CONCERTÉES.....	2
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT.....	2
A. Déclarations liminaires	2
B. Débat de haut niveau – L’impact de la crise économique mondiale sur le commerce	4
C. Rapports des réunions d’experts	8
D. Questions relatives à l’énergie dans l’optique du commerce et du développement ..	9
E. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers de l’action de la CNUCED	12
F. Questions diverses	12
III. QUESTIONS D’ORGANISATION.....	12
A. Ouverture de la session	12
B. Élection du Bureau.....	13
C. Adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux	13
D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement	14
Annexe	
Participation.....	15

I. CONCLUSIONS CONCERTÉES

La Commission prie la CNUCED de tenir compte des besoins et des difficultés propres à chaque pays, en particulier aux PMA, conformément au paragraphe 10 de l'Accord d'Accra, lors de l'application des présentes conclusions.

1. La Commission *prend note avec satisfaction* du rapport de la CNUCED, intitulé «Global economic crisis: implications for trade and development» (TD/B/C.I/CRP.1), et prie celle-ci de poursuivre son analyse de l'impact de la crise économique mondiale sur le commerce et le développement, notamment pour les pays en développement et en particulier pour les PMA et les pays en transition gravement touchés par la crise, et de faire régulièrement part des résultats de cette analyse aux États membres. Selon qu'il conviendra, ces résultats devraient être transmis aux instances compétentes, telles que la Conférence au plus haut niveau sur la crise économique et financière mondiale et sur son impact sur le développement qui devrait avoir lieu à New York en juin 2009;

2. La Commission *prie* la CNUCED d'aider tous les pays ou groupes de pays concernés qui en feraient la demande à évaluer les incidences économiques de la crise mondiale sur leur commerce et leur développement et à examiner les possibilités d'action et les stratégies permettant de prendre les mesures correctives appropriées pour qu'ils puissent mieux résister à la crise et mettre en place des processus de développement durable favorisant la réalisation des objectifs de développement établis par la communauté internationale, notamment les OMD;

3. La Commission *note* que, s'agissant des questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement, le principal défi consiste à assurer un accès universel à des sources d'énergie suffisantes et fiables qui favorisent le développement durable, en particulier dans les pays en développement;

4. La Commission *prend note* des efforts du secrétariat pour appliquer l'Accord d'Accra en ce qui concerne le commerce international des biens et des services, et des produits de base, et la logistique commerciale et pour renforcer davantage encore les synergies au sein du secrétariat ainsi qu'entre ses trois grands domaines d'activité.

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

A. Déclarations liminaires

1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a fait une déclaration liminaire. Des déclarations ont été faites aussi par a) le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe des 77 et de la Chine; b) le représentant de Sri Lanka au nom du Groupe asiatique; c) le représentant du Brésil au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC); d) le représentant de la Côte d'Ivoire au nom du Groupe africain; e) le représentant de la République tchèque au nom de l'Union européenne; f) le représentant de la Commission européenne; g) le représentant du Bangladesh au nom des pays les moins avancés (PMA); h) le représentant du Kirghizistan au nom du Groupe D; et i) le représentant du Paraguay, au nom des pays en développement sans littoral. Les représentants des États membres ci-après ont aussi fait des déclarations au nom de leur pays: Chine, Indonésie et République islamique d'Iran.

2. Le Secrétaire général a déclaré que la crise économique et financière se propageait dans les pays en développement, avec une chute à la fois des exportations de biens, de services et de produits de base, et un recul des prix des produits de base, des transferts de fonds, des flux d'investissement et des financements. Face à cette situation, il fallait réfléchir avec attention à de multiples questions: processus de mondialisation, dépendance des pays en développement vis-à-vis de sources de croissance extérieures, demande intérieure potentielle, résistance aux tendances protectionnistes, développement du financement pour le commerce, renforcement du commerce et de la coopération Sud-Sud, et partenariats de développement de plus vaste portée. En ce qui concerne les questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement, le défi consistait à faire en sorte que l'énergie soit à la fois durable et d'un prix abordable alors qu'on observait de très fortes fluctuations des prix exacerbées par de multiples facteurs: spéculation, accès difficile à l'énergie pour beaucoup de personnes dans les pays en développement, besoins d'investissement énormes, épuisement des réserves de combustibles fossiles, changements climatiques et crise financière et économique. Dans les initiatives économiques, il fallait prendre en compte en priorité les questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement et à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.
3. Tous les intervenants ont évoqué la crise économique et financière mondiale et ses effets, en particulier l'effondrement du commerce international depuis la fin de 2008 et la réduction des gains que procurait ce commerce aux pays; les conséquences négatives en termes d'investissement étranger direct (IED); les baisses des transferts de fonds; et le risque que des personnes soient privées de leurs moyens de subsistance. Pour les pays en développement, en particulier, la crise avait notamment pour conséquences de créer une grande précarité, d'exacerber des vulnérabilités préexistantes, de compromettre les gains procurés par trois décennies de réforme économique, de saper les efforts de lutte contre la pauvreté et de freiner les perspectives de développement.
4. Plusieurs représentants ont souligné que la crise économique et financière mondiale compromettrait la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
5. De nombreux représentants ont exprimé leur opposition au protectionnisme, et certains ont exhorté les pays développés à ouvrir davantage leurs marchés aux exportations venant de pays en développement. Plusieurs représentants ont dit qu'ils souhaitaient une issue à la fois rapide et favorable au développement des négociations du Cycle de Doha, ainsi que la conclusion prochaine des accords de partenariat économique en projet. On a souligné la nécessité d'une gouvernance mondiale améliorée et renforcée, avec une réforme réglementaire et systémique complète. De nombreux représentants ont insisté sur le rôle crucial de l'Initiative d'aide au commerce, et sur la nécessité de sa mise en œuvre effective.
6. De nombreux représentants ont aussi parlé des questions relatives à l'énergie, soulignant la nécessité de trouver des solutions au problème de la sécurité énergétique et des fluctuations des prix de l'énergie, l'importance cruciale d'un approvisionnement en énergie suffisant pour la croissance et le développement, le besoin impérieux d'investissements dans le secteur énergétique dans les pays en développement, l'intérêt de privilégier les sources d'énergie propres et renouvelables, et la nécessité de trouver des solutions permettant de prendre en compte à la fois les problèmes d'efficacité énergétique, de gestion des produits de base, de sécurité alimentaire et de transfert de technologie. Un représentant a demandé à la CNUCED de fournir davantage de services de conseil et d'appui en matière de développement énergétique afin

d'aider les pays en développement à avoir accès à l'énergie à un coût abordable, et un autre a souhaité que la CNUCED aide les pays en développement et les pays en transition à déterminer les opportunités qui s'offraient dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre et à élaborer des stratégies de développement comportant des mesures d'incitation pour les activités à faible émission de carbone, afin d'attirer les investissements dans des secteurs spécifiques.

7. Les participants ont demandé à la CNUCED d'analyser la crise mondiale plus avant dans toutes ses dimensions et d'aider les pays à prendre des mesures pour en atténuer l'impact et pour promouvoir leur développement, d'aider les États membres pour les aspects des négociations commerciales qui concernent le développement et de continuer à offrir un cadre de dialogue et d'échange d'expériences et de meilleures pratiques aux parties prenantes.

8. Un représentant a déclaré que l'analyse faite dans le document TD/B/C.I/CRP.1 établi par le secrétariat de la CNUCED sur l'impact de la crise mondiale devrait être développée, en particulier par pays et par groupe de pays, et aussi en réfléchissant à l'avenir. Un autre représentant a dit que ce rapport devrait être remanié afin d'y inclure une analyse spécifique des effets immédiats et à long terme de la crise sur les PMA.

B. Débat de haut niveau – L'impact de la crise économique mondiale sur le commerce

9. Le débat de haut niveau était consacré à l'impact de la crise économique mondiale actuelle sur le commerce et le développement et aux mesures qui pouvaient être prises, aux niveaux national, régional et mondial, pour résister à la crise et pour aider les pays en développement à mieux supporter les chocs futurs. Les participants étaient saisis du rapport du secrétariat de la CNUCED intitulé «Global economic crisis: implications for trade and development» (TD/B/C.I/CRP.1), qui avait le mérite de présenter un premier bilan, sous l'angle du développement, de la crise et de ses effets sur le commerce mondial des biens et des services, et des produits de base, et sur l'investissement. On a souligné que l'évolution de la crise mondiale devrait être surveillée et que ce premier bilan devrait être mis à jour en permanence. Les effets immédiats et à long terme de la crise devraient être évalués de façon plus détaillée par pays et par groupe de pays, par exemple pour les PMA. Ce type d'analyse aiderait à tirer les leçons de la crise mondiale, ce qui était important pour réagir efficacement à son impact.

10. Le Secrétaire général de la CNUCED a dirigé le débat, auquel plusieurs experts de haut niveau ont contribué.

La situation

11. Il a été souligné que l'économie mondiale traversait une grave crise, qui était née dans le secteur financier des pays développés et qui s'était propagée au secteur réel durant le quatrième semestre de 2008, conduisant à une récession mondiale. Cela s'était manifesté par une contraction rapide du commerce international exacerbée par le manque de crédit et de financement pour le commerce, par la chute des prix des produits de base, par un ralentissement de l'IED, par la baisse des transferts de fonds et par une aggravation du chômage dans le monde entier, avec la perte de revenus que cela impliquait pour les ménages. Beaucoup de pays en développement étaient également dépendants de l'aide publique au développement (APD), qui risquait de diminuer pendant la crise.

12. La crise économique et financière mondiale – précédée et compliquée par la crise alimentaire, les fluctuations des prix de l'énergie et le défi des changements climatiques – entraînait de graves difficultés économiques et sociales pour la plupart des pays en développement. Elle avait fait surgir le spectre de l'instabilité économique et politique et posait un réel défi à l'humanité. En effet, dans beaucoup de pays en développement, il n'existait pas ou guère de filets de protection sociale et encore moins de possibilités de trouver de nouveaux emplois. Ces facteurs menaçaient de compromettre, ou même d'annuler, des années d'efforts pour atteindre les objectifs de développement établis par la communauté internationale – y compris les OMD – qui avaient été consentis par les pays en développement, en particulier les PMA, et aussi par les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et de transit et les petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.

13. Même s'il était trop tôt pour évaluer l'ampleur de la crise et sa durée probable puisque ses effets n'étaient pas encore tous connus, le recul du commerce international dû à la chute des exportations et des importations, faute de demande, à la fin de 2008, et la poursuite de ce mouvement de recul en 2009 pronostiquée par la CNUCED, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres organismes internationaux signifiaient qu'un redressement en 2010 n'apparaissait guère probable. Il n'était pas certain que le commerce international – pendant longtemps un puissant moteur de croissance et de réduction de la pauvreté dans beaucoup de pays en développement – procurerait les gains attendus en termes de développement. Et les effets pourraient être pires pour les pays en développement tournés vers l'exportation et tributaires de produits de base, en particulier ceux qui étaient dépendants d'un petit nombre seulement de produits de base, de biens ou de services et d'un nombre restreint de marchés, et pour les pays qui, comme les PMA, avaient une économie faible et vulnérable. On a toutefois exprimé un certain optimisme, certes mesuré, quant à un redressement possible pour certains pays qui avaient des exportations et des marchés plus diversifiés et qui étaient moins tributaires des marchés mondiaux.

14. La plupart des pays en développement étaient aujourd'hui étroitement liés à l'économie mondiale à travers les courants commerciaux et les flux d'IED, et leur économie était plus sensible qu'auparavant à la contraction de la demande internationale. Depuis quelques années, l'économie des pays en développement était de plus en plus intégrée aux marchés extérieurs, avec les risques que cela comportait. En moyenne, les exportations des pays en développement représentaient en 2007 plus de la moitié de leur produit intérieur brut (PIB), contre un quart seulement en 1995.

15. Pour beaucoup de participants, les défis posés par la crise économique actuelle étaient différents de ceux des précédentes crises. Comme les économies étaient aujourd'hui étroitement imbriquées, il fallait une coopération et une collaboration plus étroites au niveau mondial pour juguler la propagation rapide de la crise à l'économie mondiale et pour relancer la croissance économique et le développement. Compte tenu de cette interdépendance actuelle de l'économie mondiale, les gouvernements devaient choisir des politiques et des stratégies en tenant compte non seulement de leurs effets sur leur marché intérieur, mais aussi de leur impact sur les marchés internationaux et sur les partenaires commerciaux.

Les réponses

16. Dans ce contexte périlleux, il fallait des réponses coordonnées et efficaces, aux niveaux national, régional et international, pour permettre un redressement durable de l'économie mondiale. Ces stratégies devraient prendre en compte les préoccupations des pays en développement et leur permettre de continuer à se développer grâce au commerce, à l'investissement, aux transferts de fonds, à l'aide et à l'innovation technologique. Des mesures spéciales devraient être conçues en faveur des PMA ainsi que des petits pays économiquement vulnérables, compte tenu de leur situation particulière, avec une APD accrue, spécialement pour le secteur productif, et des préférences commerciales plus effectives.

17. Face à la crise, plusieurs mesures ont été suggérées par les participants. Aux niveaux régional et international, il fallait notamment dans l'immédiat revitaliser le financement du commerce et résister au protectionnisme, tout en assurant aux exportations de biens et de services des pays en développement des possibilités effectives d'accès aux marchés et d'entrée sur les marchés. On a souligné la nécessité d'une issue rapide, équilibrée et favorable au développement des négociations du Cycle de Doha de l'OMC. Il était important de mettre à profit certains résultats prêts pour adoption qui étaient essentiels pour le développement, comme le traitement en franchise de droits et sans contingent pour les PMA, assorti de règles d'origine simples et flexibles, et l'élimination des obstacles non tarifaires. Parmi les autres questions fondamentales on a mentionné les progrès significatifs concernant le coton, l'accès aux marchés des services selon le mode 4 et la facilitation du commerce.

18. Une délégation a noté que la conclusion d'accords commerciaux régionaux Nord-Sud, tels que les accords de partenariat économique entre les pays ACP et l'Union européenne (entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne), pourrait aider l'économie des pays en développement à mieux résister aux chocs extérieurs dans l'avenir, même s'il a été souligné aussi que cela impliquait de renforcer, comme le préconisaient les pays ACP, la composante développement de ces accords de partenariat économique.

19. Il était important aussi de maintenir et de renforcer l'APD, tout comme de rendre l'aide au commerce efficace, pour développer les capacités productives des pays en développement et en particulier des pays africains et des PMA.

20. La diversification des produits et des marchés était également indispensable pour aider les pays en développement à mieux résister à la crise économique, en améliorant leur compétitivité. Il fallait prêter, à cet égard, une attention particulière aux petites et moyennes entreprises.

21. Certains participants ont dit aussi que des réformes des institutions financières internationales étaient nécessaires, y compris d'importantes modifications de leurs prescriptions et conditionnalités antérieures en matière de politiques de développement. Il fallait aussi repenser les politiques de développement de manière à promouvoir un développement mieux partagé et plus participatif, et de mieux prendre en compte les problèmes de climat et d'environnement. Cela impliquait impérativement une coordination réelle au niveau mondial et des politiques de développement cohérentes.

22. Un renforcement du commerce et des relations d'investissement Sud-Sud – en particulier en réaménageant les chaînes de production et d'approvisionnement existantes pour stimuler la

demande régionale – serait utile compte tenu du dynamisme récent de ces flux. Le commerce et l'intégration économique régionale Sud-Sud devraient être encouragés et intensifiés, notamment à travers des mécanismes comme le Système global de préférences commerciales entre pays en développement. Des accords et une coopération Sud-Sud plus efficaces et de plus vaste portée pour le commerce et l'investissement et dans le domaine financier pourraient être établis et/ou renforcés. On a souligné également l'importance de certaines initiatives récentes, comme la mise en place en Asie d'un fonds d'infrastructures d'investissement et d'un mécanisme de coordination des taux de change.

23. Au niveau national, on considérait que le moment était venu de dresser un bilan détaillé des effets de la crise, en particulier pour les secteurs économiques les plus vulnérables, et de passer en revue les stratégies de développement qui pourraient rendre l'économie des pays plus résistante et moins vulnérable aux chocs futurs. Engager un processus de croissance économique et de développement durables qui prenne en compte les besoins des générations futures était un défi majeur pour les pays en développement. Dans ce contexte, la question du rôle des fonds souverains a aussi été abordée, sur la base de l'expérience de la Norvège dans la gestion de ce type de fonds.

24. Certains participants ont aussi souligné qu'une dépendance excessive vis-à-vis du commerce international et des marchés des pays développés était un important facteur à considérer lorsque l'on réexaminait les stratégies de développement, notamment pour arriver à surmonter les obstacles structurels à la consommation et à l'investissement. En outre, le rôle de l'État pour promouvoir le développement s'était élargi à l'occasion de la crise, et il fallait réfléchir aux moyens de donner un contenu concret à ce rôle, par exemple pour construire des infrastructures liées au commerce avec une aide internationale. Selon certains participants, les efforts faits pour résister à la crise montraient combien il importait de ménager aux pays en développement la marge d'action nécessaire, dans un monde globalisé, pour réagir à ces chocs exogènes.

25. On a aussi souligné qu'il n'existait guère de possibilités de mitiger l'impact de la crise en recourant à des solutions au niveau national ou à des mesures pour agir sur la demande intérieure dans le cas des PMA, de nombreux pays africains et des petits pays économiquement vulnérables qui avaient une capacité financière et économique limitée et qui étaient très fortement tributaires d'un petit nombre de produits d'exportation. Ces pays en développement économiquement fragiles et vulnérables devraient compter sur les initiatives et l'appui de la communauté internationale, en particulier dans le cadre de partenariats de développement, dans les domaines de l'aide, du commerce, de la technologie et du financement, conformément au principe de la solidarité entre pays dépendants les uns des autres.

En quoi la CNUCED peut-elle être utile?

26. Les participants ont mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels la CNUCED – en tant que principal organisme du système des Nations Unies pour le traitement intégré du commerce et du développement – pourrait, dans l'immédiat, aider les pays en développement à atténuer l'impact de la crise mondiale et à élaborer des stratégies en matière de commerce et de développement qui leur permettraient de mieux résister à cette crise à moyen et à long terme. Ils ont souligné que la CNUCED devrait continuer à surveiller et à analyser l'évolution de la crise et ses répercussions sur le commerce et le développement, notamment en collaboration

avec d'autres organisations internationales. La CNUCED devrait être plus présente sur le terrain et fournir les conseils et l'assistance technique qui s'imposaient en temps de crise, surtout au moment où de nombreux pays et régions en développement revoyaient ces stratégies. Le projet mené en Inde, que la CNUCED gérait grâce à des fonds provenant du Département pour le développement international du Royaume-Uni, constituait un bon exemple d'une présence locale qui pouvait servir plus efficacement et plus rapidement les intérêts des pays bénéficiaires. La CNUCED devrait multiplier ses efforts pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités productives compétitives, notamment dans les secteurs de services.

27. La CNUCED devrait participer activement aux conférences sur la crise organisées pour l'ensemble du système des Nations Unies, notamment la Conférence des Nations Unies au plus haut niveau sur la crise économique et financière mondiale et son impact sur le développement devant se tenir à New York en juin 2009, afin de s'assurer que l'impact sur le développement des questions relatives au commerce international et à l'investissement soit au cœur de toute stratégie globale conçue pour faire face à la crise mondiale. La CNUCED devrait aussi profiter de ces instances internationales pour attirer l'attention sur les préoccupations particulières des pays en développement en matière de commerce international et de développement, afin qu'elles soient dûment prises en compte.

C. Rapports des réunions d'experts

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

28. Le rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce a été présenté par le Vice-Président-Rapporteur, M. Joannes Tandjung (Indonésie).

29. Le rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a été présenté par le Président, M. Guy-Alain Emmanuel Gauze (Côte d'Ivoire).

30. Le rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels a été présenté par le Président, M. Trevor Clarke (Barbade).

31. Le rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale a été présenté par le Vice-Président-Rapporteur, M. Johan van Wyk (Afrique du Sud).

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

32. Le rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence a été présenté par le secrétariat au nom de la Présidente, M^{me} Taisiya Tkacheva (Fédération de Russie).

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

33. Le rapport de la Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité dans la politique commerciale a été présenté par le secrétariat au nom du Président, M. Fredrik Arthur (Norvège).

34. Le rapport de la Réunion d'experts sur le commerce et les changements climatiques: perspectives et enjeux pour le commerce et l'investissement au titre du Mécanisme pour un développement propre a été présenté par M. Elmer Schialer (Pérou) au nom du Président, M. Gopinathan Achamkulangare (Inde).

D. Questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement

(Point 4 de l'ordre du jour)

35. Le thème «Questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement», que la Commission a examiné conformément au paragraphe 98 de l'Accord d'Accra, a été abordé dans deux contextes différents, à savoir une concertation sur les énergies à utiliser compte tenu des perspectives et enjeux mondiaux et une discussion sur les expériences pratiques et les initiatives dans le domaine des énergies renouvelables. Le rapport, intitulé «Questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement» et établi par le secrétariat de la CNUCED (TD/B/C.I/2), a servi de fondement au débat. Les principaux intervenants ont aussi donné un aperçu des expériences pratiques vécues par différents pays, entreprises ou groupes de recherche. Les points qu'ils ont soulevés sont résumés dans les paragraphes ci-après.

36. Les intervenants ont souligné que l'accès à des sources d'énergie fiables, durables et d'un prix abordable constituait un élément important de toute stratégie de développement et que, à l'heure actuelle, la demande d'énergie dépassait l'offre. Ils estimaient qu'il faudrait ainsi découvrir l'équivalent de six champs pétroliers saoudiens dans les vingt prochaines années pour combler l'écart entre l'offre et la demande. Pour compenser le déficit énergétique, il faudrait donc élaborer des politiques et des stratégies énergétiques adaptées aux circonstances et priorités locales tout en établissant un cadre global de coopération. Il a été noté que les combustibles fossiles demeureraient la principale source d'énergie pendant encore de nombreuses années, d'où la nécessité d'investir davantage dans de nouveaux champs pétrolifères et dans de nouvelles technologies, comme la récupération assistée du pétrole. Par ailleurs, il faudrait parvenir à tenir compte d'impératifs (financiers, environnementaux et sociaux) parfois contradictoires d'une façon qui permettrait par la même occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement. Les intervenants ont fait valoir que la coopération internationale était très utile pour diffuser les pratiques optimales, pour favoriser l'assistance technique et le transfert de technologie et pour faciliter le renforcement des capacités nécessaires au respect des normes et des mécanismes de certification internationaux.

37. D'après les prévisions, la production pétrolière risquait de chuter brutalement (même si, selon certains, il s'agissait là d'une opinion minoritaire que ne partageaient pas tous les intervenants de l'industrie de l'énergie) parce que la capacité de production augmentait trop lentement et que la récession mondiale avait entraîné un ralentissement de la prospection pétrolière en même temps qu'une diminution des investissements favorables au développement. Cette situation était susceptible de faire remonter les cours du pétrole et de les rendre plus volatils, tout en aggravant et en prolongeant la récession, étant donné que l'écart entre la production et la consommation mondiales de pétrole ne cessait de s'accroître et qu'un long délai risquait de s'écouler avant que des énergies renouvelables ne soient adoptées sur une grande échelle. Des stratégies devraient donc être établies pour maximiser les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, stimuler l'investissement dans des combustibles renouvelables et

durables, mettre en œuvre des programmes de développement des compétences dans le secteur de l'énergie et accroître le rendement énergétique du pétrole et du gaz.

38. Les participants préconisaient une plus grande transparence au niveau des réserves de pétrole. Il faudrait selon eux conjuguer les efforts déployés au niveau multilatéral pour faire face à l'épuisement des gisements pétroliers et aux changements climatiques, et donner une impulsion à la «nouvelle donne verte» qui faisait déjà son chemin, y compris au sein des Nations Unies. En outre, pour contrer l'épuisement des champs pétrolifères existants, l'industrie devrait valoriser les gisements déjà découverts, en trouver de nouveaux, recourir aux techniques de récupération assistée du pétrole et exploiter les condensats de gaz naturel et le pétrole non conventionnel.

39. Comme il fallait absolument limiter le réchauffement de la planète, les intervenants ont suggéré que les pays élaborent des stratégies permettant d'accroître le rendement énergétique et de satisfaire aux normes en matière de sécurité énergétique, ainsi que des stratégies en matière d'environnement et de changements climatiques. Même si la plupart des pays en développement ne font pour l'instant pas partie des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, les décisions d'investissement qu'ils prennent actuellement pourraient les rendre captifs d'activités de production d'énergie à forte intensité d'émissions de carbone. Il a été noté que les pays en développement et les pays en transition avaient tout intérêt, stratégiquement parlant, à améliorer leur rendement énergétique et à adopter des énergies renouvelables pour atténuer les changements climatiques et assurer la diversification et la sécurité énergétiques. Il semblait exister une volonté politique d'emprunter cette voie dans les meilleurs délais. Plusieurs questions relatives à l'énergie abordées à l'OMC durant les négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement et au titre du régime de Kyoto pourraient influencer sur les stratégies énergétiques.

40. Certains intervenants ont fait valoir qu'une exploitation durable des biocombustibles pourrait permettre de créer d'importants débouchés professionnels et de réduire la pauvreté rurale, comme l'avait montré la promotion des biocombustibles dans plusieurs pays en développement, y compris l'Angola, le Brésil, la Colombie et le Mozambique. La politique nationale pluriannuelle sur les biocombustibles adoptée par le Mozambique (avec la coopération du Gouvernement du Brésil) suggérait des pistes pour régler certaines questions controversées, par exemple éviter les conflits territoriaux avec les collectivités locales et les effets néfastes sur la production alimentaire, et précisait les choix stratégiques en matière d'investissement et de technologies, de transformation sur place et de création de petites et moyennes entreprises locales.

41. Les perspectives offertes par les différentes énergies alternatives ont été passées en revue. Après une période de forte croissance de l'énergie solaire, la récession mondiale, les conditions de resserrement du crédit et la réduction des subventions dans certains pays s'étaient conjuguées pour entraîner une chute des prix et une diminution de la production. Malgré la stagnation éventuelle des investissements dans les énergies propres, des tendances favorables pourraient ouvrir la voie à de nouveaux projets d'investissement. La plupart des pays cherchaient maintenant à utiliser l'énergie aussi efficacement que possible et à recourir à des énergies renouvelables locales, afin de garantir la sécurité énergétique, de transformer les énergies renouvelables en débouchés économiques propices au développement et de réduire les émissions. Au nombre des mesures adoptées figuraient les règlements favorisant une utilisation rationnelle et durable de l'énergie (comme l'établissement des objectifs énergétiques de l'Union

européenne) et des mesures d'incitation, gages de perspectives d'investissement. Les entreprises de services publics commençaient à utiliser des permis d'émission de carbone et des systèmes d'échange de droits d'émission et produisaient également de l'électricité en recourant à des moyens non conventionnels. Le financement pouvait provenir de l'État (comme dans le cas de Chypre), de capital-risque et de capital-investissement, d'une émission d'actions, de fusions et d'acquisitions ou encore d'un financement d'actifs. Le développement des énergies renouvelables et leur adoption sur une grande échelle ne pourraient se faire sans un soutien gouvernemental.

42. Des intervenants ont signalé que les pays ne pourraient s'industrialiser sans polluer l'environnement. Si l'industrialisation et le développement ne pouvaient se poursuivre sans entraîner d'impacts pour l'environnement, la meilleure façon de réduire ces impacts au minimum était de choisir et d'utiliser des technologies énergétiques plus respectueuses de l'environnement. Le principe de la durabilité devrait présider à l'élaboration de toute politique. Chaque pays disposait de possibilités d'action et de ressources financières différentes, et les pays en développement devraient étudier le rapport coût-efficacité des diverses sources d'énergie avant d'arrêter leurs grandes orientations et de prendre des décisions d'investissement, parce qu'ils ne disposaient pas d'un capital-risque suffisant et qu'ils craignaient qu'une énergie produite par des sources plus onéreuses n'engendre une hausse des coûts.

43. Le secteur privé devrait injecter les capitaux requis pour répondre aux besoins d'investissements dans les domaines de la production énergétique et de la protection de l'environnement. Les investissements dans des énergies plus propres se concentraient dans des pays, des secteurs et des technologies spécifiques et, jusqu'à maintenant, les pays en développement ne recevaient pas leur juste part de ces investissements.

44. Certains participants ont fait observer que l'électrification des zones rurales offrait de bonnes perspectives de développement. Sans électricité, la croissance et le développement de ces régions étaient en effet compromis, ce qui avait des incidences fâcheuses sur l'environnement et la santé. Différentes technologies pourraient être utilisées pour atteindre les communautés agricoles isolées, comme des systèmes de production d'électricité renouvelable hors réseau. L'expérience avait montré que les dépenses de démarrage et les coûts de durée utile liés à de telles solutions diminueraient rapidement. Différents types de financement initial étaient nécessaires pour développer de tels projets, et la rentabilité du système choisi pour les exploitants locaux devrait être mise en balance avec le coût abordable de l'électricité pour les utilisateurs finals. Les technologies des différents fabricants devraient être harmonisées pour favoriser leur utilisation combinée et des synergies positives.

45. La Colombie a mentionné ce qu'elle avait fait pour faciliter l'accès à l'énergie, atténuer les changements climatiques et créer des emplois en diversifiant la structure de la consommation énergétique. Ces réalisations avaient nécessité des investissements dans des énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne et les biocombustibles (tout en tenant compte des préoccupations relatives à la production alimentaire et à la biodiversité). Il a été souligné qu'il faudrait accroître la collaboration internationale dans ce domaine pour éviter l'adoption de normes contradictoires qui entraveraient le commerce international des biocombustibles. Dans cette perspective, les normes devraient bénéficier d'une reconnaissance mutuelle, toutes les parties intéressées devraient participer à l'élaboration des normes ou des certificats et les capacités devraient être renforcées pour favoriser le respect de ces normes.

46. Des expériences intéressantes ont aussi été mentionnées concernant la production de poêles à bois destinés à des foyers pauvres, en Inde, et la production d'ampoules à faible consommation d'énergie, au Lesotho, par le fabricant de produits électroniques Philips, avec le soutien de la CNUCED. Non seulement le projet mené au Lesotho avait procuré des avantages en termes d'investissement et de création d'emplois, y compris pour les femmes et les personnes handicapées, mais il allait également contribuer à améliorer le rendement énergétique et l'accès à l'électricité et, par le fait même, le bien-être des populations concernées. La mise en œuvre de projets de collaboration internationale aussi encourageants nécessiterait toutefois la création de partenariats public-privé. Le financement était primordial pour le développement de tels projets, qu'il provienne d'un microfinancement, d'une mobilisation de ressources locales et de mesures d'incitation nationales, de coentreprises, de l'IED ou de l'aide publique au développement. Des intervenants ont aussi fait valoir que la coopération et l'intégration régionales étaient essentielles au succès de tels projets (la possibilité de faire du commerce sur les marchés de la Communauté de développement de l'Afrique australe avait été un moteur important des investissements effectués au Lesotho).

E. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers de l'action de la CNUCED

(Point 5 de l'ordre du jour)

47. S'agissant des synergies entre les trois principaux domaines d'activité de la CNUCED, à savoir la recherche et l'analyse, la formation de consensus et la coopération technique, un exposé a été présenté sur les activités du secrétariat de la CNUCED entreprises dans le cadre de l'application de l'Accord d'Accra sur les plans du commerce, des pays en développement sans littoral et des produits de base. Ces activités incluaient de nombreux projets. Les participants ont remercié le secrétariat du travail accompli. En particulier, le représentant du Népal a accueilli avec satisfaction l'examen des politiques nationales dans le domaine des services qui a été mené dans son pays, soulignant la nécessité de mettre en œuvre les recommandations du rapport.

F. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

48. Le représentant du Brésil, au nom du GRULAC, a demandé que «la contribution des migrations au développement» soit incluse à l'ordre du jour d'une future réunion d'experts à session unique.

III. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

49. La première session de la Commission du commerce et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 11 mai 2009, par M. Muktar Djumaliev (Kirghizistan), Président de la Commission à sa première session.

B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

50. À sa 1^{re} séance plénière, le 11 mai 2009, la Commission a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Muktar Djumaliev (Kirghizistan)

Vice-Présidents: M. Shree Baboo Chekitan Servansing (Maurice)
M. Khondker Talha (Bangladesh)
M^{me} Carmen Elena Castillo (El Salvador)
M. Georg Zehetner (Autriche)
M. Darius Kurek (Suisse)

Rapporteur: M. Fidel Ortega (Cuba).

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

51. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/C.I/1; l'ordre du jour se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts:
 - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
 - i) Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce;
 - ii) Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement;
 - iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels;
 - iv) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale;
 - b) Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence;
 - c) Rapports des réunions d'experts à session unique:
 - i) Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité dans la politique commerciale;

ii) Réunion d'experts sur le commerce et les changements climatiques: perspectives et enjeux pour le commerce et l'investissement au titre du Mécanisme pour un développement propre (MDP).

4. Questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement.
5. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement

(Point 7 de l'ordre du jour)

52. À sa séance de clôture, la Commission a autorisé le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la réunion après la conclusion de celle-ci.

Annexe

Participation*

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la réunion de la Commission:

Afghanistan	Kirghizistan
Afrique du Sud	Lesotho
Algérie	Liban
Allemagne	Madagascar
Angola	Maldives
Arabie saoudite	Mali
Argentine	Maroc
Autriche	Maurice
Bahreïn	Mexique
Bangladesh	Mongolie
Barbade	Mozambique
Bélarus	Myanmar
Belgique	Népal
Bosnie-Herzégovine	Nigéria
Brésil	Norvège
Bulgarie	Oman
Burkina Faso	Ouganda
Burundi	Paraguay
Cameroun	Pérou
Chili	Philippines
Chine	Pologne
Colombie	Portugal
Congo	Qatar
Côte d'Ivoire	République arabe syrienne
Cuba	République démocratique du Congo
El Salvador	République dominicaine
Émirats arabes unis	République tchèque
Équateur	Roumanie
Espagne	Rwanda
États-Unis d'Amérique	Saint-Siège
Fédération de Russie	Sénégal
Finlande	Serbie
France	Sri Lanka
Grèce	Suède
Haïti	Suisse
Inde	Tchad
Indonésie	Thaïlande
Iran (République islamique d')	Togo
Iraq	Tonga
Italie	Venezuela (République bolivarienne du)
Japon	Zambie
Kazakhstan	Zimbabwe

* La liste des participants est publiée sous la cote TD/B/C.I/Inf.1.

2. L'observateur de la Palestine a assisté à la réunion.
3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:
 - Centre Sud
 - Communauté européenne
 - Groupe des États d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique
 - Organisation internationale de la francophonie
 - Union africaine
4. Les organismes, programmes ou entités des Nations Unies ci-après étaient représentés à la réunion:
 - Commission économique pour l'Afrique
 - Programme des Nations Unies pour le développement
5. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient également représentées à la réunion:
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 - Organisation mondiale du commerce
6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:
 - Catégorie générale*
 - Ingénieurs du monde
 - Third World Network
